



# Facteur 4D

Décembre 2004 - n° 24

[www.association4d.org](http://www.association4d.org)

Edito.

## Facteur 4D

N°ISSN : 1293-1136

Directeurs de la publication :  
Michel Mousel  
Jean-Pierre Piechaud

Rédaction :  
Nelly Coste  
Emmanuel Prinnet  
Claire Rio

Abonnement :  
Réservé aux adhérents

## Association 4D

Dossiers et Débats pour le  
Développement Durable

Cité européenne des Récollets  
150-154 rue du Fbg St-Martin  
75 010 PARIS

Tél. : 01.44. 64.74. 94  
Fax. : 01.44. 64.72.76

[www.association4d.org](http://www.association4d.org)  
[contact@association4d.org](mailto:contact@association4d.org)

## Le droit à la protection de l'environnement, instrument indispensable pour un développement durable de l'Europe.

organisation internationale à assurer :

- **L'accès du public à l'information** : en 2003, une directive communautaire sur l'accès à l'information relative à l'environnement est venue remplacer celle de 1990 qui ne répondait plus aux nouvelles exigences. Elle devra être transposée dans le droit national des Etats membres d'ici le 14 février 2005.

- **La participation des citoyens au processus décisionnel** : la convention d'Aarhus prévoit que le public puisse participer à l'adoption des plans, programmes ou politiques environnementaux, de la législation environnementale, ou encore de tout projet ayant un impact significatif sur l'environnement. En fait, il s'agit plutôt d'introduire dans les procédures existantes, la possibilité de s'exprimer, en amont de la décision, sur le texte ou le projet en cause, afin que la décision finale tienne compte de ces observations, dans la mesure du possible.

La directive européenne 2003/35, qui doit être transposée d'ici le 25 juin 2005, prévoit un dispositif, mais la participation n'est pas prévue pour les politiques ou textes législatifs.

- **La possibilité de recourir à la justice pour agir contre des mesures contraires à la protection de l'environnement**. Une proposition de directive communautaire sur l'accès à la justice en matière d'environnement vise à élargir les possibilités de recours.

Le samedi 27 novembre 2004, 4D organisait aux Récollets, en partenariat avec le Bureau Européen de l'Environnement et la Fédération France Nature Environnement, un séminaire intitulé « L'Europe de l'environnement ».

L'objectif de ce séminaire était de mieux informer les associations françaises de protection de l'environnement des évolutions du droit communautaire, afin de les aider à utiliser les moyens légaux communautaires à leur disposition, alors même qu'un Droit de l'Homme à la protection de l'environnement est en train de se mettre en place en France et en Europe. Ce Droit de l'Homme prévoit la participation de la société civile à l'action publique et la démocratisation de la prise de décision, qui sont des éléments essentiels à l'avancée vers un développement durable.

La convention d'Aarhus, qui crée ce nouveau Droit de l'Homme, porte le nom de la ville danoise où elle a été adoptée le 25 juin 1998, dans le cadre de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE). Signée par de nombreux Etats membres de l'Union européenne et par la Communauté européenne elle-même, elle est en vigueur depuis le 30 octobre 2001. L'Europe, en ratifiant la convention d'Aarhus du 25 juin 1998\*, à l'ambition d'être la première

Elle devrait avoir un effet positif sur la dénonciation du non-respect du droit communautaire de l'environnement et, par la suite, sur la diminution des infractions. Mais le recours n'est pas prévu pour les politiques environnementales, seulement pour les plans et programmes. Il n'est pas prévu non plus pour les actes d'entités privées, contrairement à ce que mentionne la convention d'Aarhus.

- **Les instances communautaires travaillent aussi à une proposition de règlement sur l'application des principes d'Aarhus aux institutions et organes de l'UE.** L'Union s'engagerait ainsi à s'appliquer à elle-même les principes de bonne gouvernance issus de la convention d'Aarhus.

En octobre 2003, la Commission européenne a abordé la phase finale de la procédure de ratification en approuvant trois propositions législatives visant à l'application intégrale de cette convention.

Mais bien sûr, le droit communautaire, s'il est un pas dans le bon sens, est loin de résoudre tous les problèmes pratiques posés par la démocratie environnementale. Les associations n'ont pas fini de se battre pour traduire dans les faits, la Déclaration de Stockholm de 1972 sur l'environnement humain qui a proclamé que "l'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et à des conditions de vie satisfaisantes, dans un environnement dont la qualité lui permette de vivre dans la dignité et le bien-être".

*(\*) La procédure est en cours : voir la Proposition de Décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de la Communauté européenne, de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement - COM(2003) 625.*

L. Mine

## 4D en activités.

### L'actualité du centre de ressources

A l'occasion de la signature de la convention de partenariat avec le Réseau Mémoire de l'Environnement (RME), 4D a reçu la visite de Charlotte Dumont, veuve de René Dumont qui souhaitait visiter le centre de documentation. Mme Dumont a en effet la gentillesse d'autoriser 4D à utiliser le nom de son mari comme nom du centre de ressources qui sera désormais baptisé : « Espace René Dumont, centre de ressources sur l'environnement et le développement durable ».



### Dialogues en l'Humanité

Depuis mai 2003, les Dialogues en Humanité ont pour ambition de reposer les grands problèmes de nos sociétés en essayant toujours d'envisager l'ensemble de leurs incidences positives et négatives sur l'Homme, de saisir ce qu'elles sont susceptibles de nous apporter en termes d'amélioration ou de

régression. Ce faisant, ils tentent de réinjecter des valeurs humaines dans des domaines où elles sont parfois marginalisées.

La tenue à Lyon de la vingtième édition du Salon International Pollutec, dont l'importance pour les enjeux environnementaux nationaux et mondiaux est primordial, a été l'occasion pour les Dialogues en Humanité de poursuivre ses réflexions, en les élargissant à l'analyse critique de la place réelle que les entreprises et les états font à l'humain en matière de développement durable. Le séminaire du 29 novembre a abordé les grands défis écologiques et le développement durable. Michel Mousel, Président de 4D est intervenu lors de la séance d'ouverture sur l'Europe et les enjeux du développement durable et a animé l'atelier « Climat et biodiversité : les menaces. Conséquences pour l'agriculture dans le monde ». Laurence Mine, administratrice de 4D est également intervenue dans l'atelier « Ecologie-industrielle/Eco-conception : vers de nécessaires schémas organisationnels innovants ».

Vous pourrez trouver prochainement auprès de 4D les comptes-rendus de l'atelier « Climat et biodiversité. Les menaces. Conséquences pour l'agriculture dans le monde » et de l'atelier « Chimie et santé ».

Contact 4D : [epinet@association4d.org](mailto:epinet@association4d.org).

Contact Les Dialogues en Humanité : Geneviève Ancel (Conseillère Technique au Cabinet de Gérard Collomb [gancel@grandlyon.org](mailto:gancel@grandlyon.org)). Pour plus d'informations : [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com) ou [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com).

### Colloque européen sur la RSE, OECD Watch, 14 et 15 octobre 2004, Berlin

Le réseau international d'associations OECD Watch (voir le Facteur 4D n° 22 – été 2004), dont 4D est membre, a organisé un colloque européen de formation et de stratégie pour les ONG sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les 14 et 15 octobre 2004 à Berlin ; Laurence Mine (administratrice de

4D) et Emmanuel Prinet (chargé de mission à 4D) y ont participé.

Cinq membres actifs d'OECD Watch 2 associations des Pays-Bas, une d'Allemagne, une de la France (4D) et une du Royaume-Uni avaient demandé avec succès un financement pour le projet « Promouvoir l'utilisation des Principes directeurs par la société civile en tant qu'outil de responsabilité sociale et environnementale (RSE) au sein de l'Europe », co-financé par la Commission européenne, la DG emploi et affaires sociales, NOVIB (OXFAM Pays-Bas), et Germanwatch. Le colloque avait comme objectif de promouvoir les Principes directeurs, et de renforcer la capacité des ONG à s'en servir.

La première journée du colloque s'est focalisée sur la formation des ONG. Il s'agissait d'une introduction à la RSE et aux Principes directeurs de l'OCDE. Ces Principes directeurs ont été présentés comme un outil de régulation des entreprises, et des discussions sur la mise en oeuvre concrète des recommandations des Principes directeurs ont eu lieu. Le colloque s'est également focalisé sur l'Europe de l'Est et les nouveaux Etats-membres. Des études de cas ont été présentées, diverses expériences concernant des relations avec des Points de Contacts Nationaux ont été abordées, et des questions techniques posant problème ont été discutées (p.ex. ce qu'on appelle la responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement—une multinationale qui achète des ressources ou des produits d'une entreprise tiers est-elle responsable des conditions sociales et environnementales de ladite entreprise?). La deuxième journée était de nature plus stratégique. Les participants ont entamé une discussion générale sur le lien entre les Principes directeurs et la RSE en Europe. Ensuite, d'autres instruments tels que le Pacte Mondial (Global Compact) et les Normes des Nations Unies sur la Responsabilité des Entreprises ont été abordés.

Plus d'informations (en français, anglais et espagnol) sur ce colloque et plus généralement sur OECD Watch sont disponibles sur le site d'OECD Watch : [www.oecdwatch.org](http://www.oecdwatch.org). La lettre d'information d'OECD Watch du mois d'octobre est téléchargeable en français sur le site :

<http://www.oecdwatch.org/docs/Newsletter%20French.pdf>.

#### **AG de l'ANPED, 22 au 24 octobre, Zagreb, Croatie**

L'ANPED—The Northern Alliance for Sustainability (L'Alliance du Nord pour la Durabilité)—un réseau regroupant une centaine d'ONG d'Europe de l'Est, de l'Ouest et d'Amérique du Nord, et dont 4D est membre depuis 2003, a tenu son assemblée générale (AG) à Zagreb, Croatie, du 22 au 24 octobre 2004.

Chaque AG est précédée d'une conférence sur un thème particulier, et cette année, il s'agissait des « stratégies pour le développement durable ». La journée du 22 a commencé par une présentation sur les processus internationaux, en se focalisant tout particulièrement sur le processus de la Commission du

Développement Durable des Nations Unies (CDD). Ensuite, le thème des stratégies nationales de développement durable (SNDD) a été abordé. Un représentant du Centre de Recherche de la Politique Environnementale (Environmental Policy Research Centre) de l'Université Libre de Berlin a présenté une étude menée par l'Institut International du Développement Durable (IISD) sur un certain nombre de stratégies nationales (voir <http://www.iisd.org/measure/capacity/sdsip.asp>) ; cette présentation a été suivie d'une présentation de la mise en oeuvre de la stratégie slovaque de développement durable. Les discussions ont également porté sur comment lier les processus politiques internationaux avec l'action des ONG. Les participants se sont ensuite divisés en groupes de travail pour répondre à la question des liens entre l'action associative au niveau local et les processus politiques (inter)nationaux. Enfin, les relations Nord/Sud et Est/Ouest ont fait l'objet des dernières discussions, en terminant sur le rôle futur de l'ANPED en tant que réseau international.

Les deux jours suivants étaient consacrés au fonctionnement de l'ANPED, aux activités de ses 5 groupes de travail (Action locale pour le développement durable ; Modes de production et de consommation durables ; Agriculture et biodiversité ; Eau, santé et environnement ; Justice environnementale), aux travaux et au fonctionnement du réseau sur l'année 2003, et sur le plan de travail de 2005. Il a été souligné que l'ANPED n'a pas eu beaucoup de visibilité en 2003 faute de moyens financiers, mais que de nouveaux financements vont permettre de redonner vie au réseau. Les participants ont exprimé leurs sentiments sur comment améliorer la visibilité de l'ANPED en tant que tel, ainsi que le travail de ses membres. Actuellement, l'ANPED met un certain nombre d'outils de communication à la disposition de ses membres : un site Internet, des listes de diffusion, et une lettre d'information (Northern Lights). Le secrétariat de l'ANPED encourage les membres à intégrer les groupes de travail, à partager leurs travaux et à créer des partenariats au sein du réseau, à contribuer à la lettre d'information, et de communiquer sur l'ANPED ainsi que sur ses activités au sein de leurs propres réseaux.

Pour plus d'informations sur l'ANPED, vous pouvez contacter Emmanuel Prinet à 4D (01.44.64.74.94), et consulter le site de l'ANPED : [www.anped.org](http://www.anped.org)

#### **Réunion européenne multi-acteurs sur les modes de production et de consommation durables, 24 – 26 novembre, Oostende, Belgique**

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), en partenariat avec la Commission européenne, a organisé deux journées d'information et d'échanges multi-acteurs les 25 et 26 novembre 2004 à Oostende, Belgique, autour du thème des modes de production et de consommation en Europe. Cette réunion était la déclinaison régionale du programme décennal pour changer les modes de production et de consommation non durables, tel qu'évoqué dans le Programme d'Action du Sommet Mondial sur le Développement Durable (été 2002, Johannesburg). Une réunion internationale d'experts à Marrakech en juin 2003 a déjà défini des

priorités pour l'action au niveau mondial. Depuis, un certain nombre d'initiatives régionales ont vu le jour, notamment en Amérique Latine et aux Caraïbes, en Asie Pacifique, et en Afrique. Une deuxième conférence internationale se déroulera au Costa Rica en septembre 2005.

La conférence d'Oostende a réuni un certain nombre d'acteurs au niveau européen, représentants du gouvernement, d'institutions intergouvernementales, des ONG, du secteur privé, des associations de protection des consommateurs, et des syndicats. Les objectifs étaient de :

- contribuer à la mise en oeuvre des engagements pris au Sommet de Johannesburg concernant les modes de production et de consommation ;
- reconnaître les rôles importants que jouent les différents acteurs, et encourager leur engagement vis-à-vis la consommation et la production durables ;
- partager des informations sur les activités en cours ; identifier les questions prioritaires et les incohérences dans les politiques ; et trouver les moyens de mise en oeuvre des politiques et des activités.

Un certain nombre de documents concernant la conférence d'Oostende sont disponibles sur le site Internet de 4D

[http://www.association4d.org/article.php3?id\\_article=74](http://www.association4d.org/article.php3?id_article=74) : l'ordre du jour de la réunion, le document préparatoire de la réunion (dit « Background Paper »), la position des ONG en vue de la conférence, et le rapport final de la réunion qui inclut le résumé des discussions par les co-animateurs. Il existe aussi un texte regroupant un certain nombre de bonnes pratiques et d'initiatives sur les modes de production et de consommation en Europe, préparé par la Commission européenne :

[http://www.europa.eu.int/comm/environment/wssd/documents/scp\\_eu.pdf](http://www.europa.eu.int/comm/environment/wssd/documents/scp_eu.pdf)

Pour plus d'informations, veuillez contacter Emmanuel Prinnet (01.44.64.74.94).

#### L'équipe de 4D change

Nous avons le plaisir d'accueillir au sein de l'équipe des permanents de 4D **Sophie Tolachides** en tant que chargée de communication.

**Nelly Coste**, quant à elle, nous quitte pour rejoindre la grande corporation des ingénieurs territoriaux où elle s'occupera, bien sûr, de développement durable !

## Le calendrier des rencontres.

**Education pour un développement durable** : forum national, préparatoire à la décennie de l'éducation en vue d'un développement durable (2005 – 2014). Genève, le 28-29 janvier 2005. Renseignements et inscriptions sur [www.nationalforum.ch](http://www.nationalforum.ch)

#### **Biodiversité : science et gouvernance**

Conférence internationale organisée sous le haut patronage de Monsieur Jacques Chirac, Président de la République française, et de Monsieur Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO. Elle se déroulera du 24 au 28 janvier 2005 à Paris. Pour plus de renseignements :

[http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id\\_article=2](http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=2)

#### 776

**Pratiques d'évaluation dans les collectivités, un pas vers le développement durable.** Colloque national organisé par l'association r.e.s.p.e.c.t. les 27 et 28 janvier 2005 à La Rochelle. Inscription et programme sur :

<http://www.respect.asso.fr/>

**Mobilité durable : aménagements, infrastructures, équipements et services.** Colloque international de l'ATEC, les 26 et 27 janvier 2005 à Issy-les-Moulineaux (92). Renseignements et inscriptions sur :

[http://www.atec-tec.net/fr/atec\\_congres\\_f7.asp](http://www.atec-tec.net/fr/atec_congres_f7.asp)

## Eurêka : nouvelles du centre de ressources !

Livres, revues, sites, outils..

#### Quelques unes des nouvelles acquisitions du centre de ressources.

##### **Introduction au droit de l'environnement.**

Philippe Malingrey. - 2ème Ed. - Tec & Doc, 2004. - 284 p.

ISBN 2-7430-0728-1

*Un livre qui fait le point sur tous les aspects juridiques qui concernent l'environnement : protection des milieux naturels, gestion de l'eau, des déchets, nuisances...*

##### **Le commerce équitable.**

Tristan Lecomte. - Eyrolles, 2004. - 191 p.

ISBN 2-7081-3548-1

*Ce petit guide donne des informations sur les fondements et les principes du commerce équitable mais vous indique aussi où vous procurer des produits issus du commerce équitable.*

**Les placements éthiques : l'épargne alternative et solidaire en 80 fiches.** Alternatives économiques, hors série pratique n°15, sept 2004. – 192 p.

*Vous trouverez dans ce guide, toutes les informations concernant les placements éthiques : organismes financiers, types de placements...*

**100 questions pour comprendre et agir : le développement durable.**

Alain Jounot. – Afnor, 2004. –156 p.

ISBN 2-12-475074-7

*Des réponses simples à 100 questions pour sensibiliser les entreprises et les aider à mettre en place des démarches de développement durable.*

**La consommation citoyenne.**

Alternatives économiques, hors-série pratique n°10, mars 2003. – 144 p.

*Commerce équitable, produits bio, tourisme solidaire... ce guide vous donne toutes les informations pratiques et les adresses utiles pour consommer autrement.*

**A voir sur Internet**

De nombreuses revues sur les thématiques de l'environnement et du développement durable sont disponibles en ligne et gratuitement ! En voici quelques unes :

**L'environnement pour les européens.** Magazine de la direction générale de l'environnement de la commission européenne.

[http://europa.eu.int/comm/environment/news/efe/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/environment/news/efe/index_fr.htm)

**Planète science.** Bulletin d'information sur les sciences exactes et naturelles publié par l'Unesco.

[http://www.unesco.org/science/edito\\_fr06.shtml](http://www.unesco.org/science/edito_fr06.shtml)

**Ecologie et développement durable.** Le journal du MEDD.

[http://www.environnement.gouv.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=541](http://www.environnement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=541)

**La lettre de l'ademe.**

<http://www.ademe.fr/htdocs/publications/lettre/archives/frame.htm>

**Eco-actu.** La lettre de Eco-emballage.

<http://docothèque.ecoemballages.fr/shome.asp?Cataldx=9&Ctp=3>

**La lettre de l'ISTED.**

<http://www.isted.com/periodiques/lettre/lettre.htm>

**Territoires 2020.** Revue d'études et de prospective de la Datar

[http://www.datar.gouv.fr/datar\\_site/datar\\_framedef.nsf/webmaster/bib\\_framedef\\_vf?OpenDocument](http://www.datar.gouv.fr/datar_site/datar_framedef.nsf/webmaster/bib_framedef_vf?OpenDocument)

Le MEDD lance **e-meddiat**, le site d'actualité du ministère. A consulter sur :

<http://www.ecologie.gouv.fr/emeddiat/sommaire.php3>

**A lire dans la presse.**

**Dossier « consommation ».**

Alternatives internationales. - nov 2004, n° 18

*Un grand dossier sur la consommation citoyenne : commerce équitable, épargne solidaire, investissements socialement responsables...*

**Des sociétés à responsabilité limitée**

Alternatives économiques. – nov. 2004, n°230

*Cet article fait le point sur le reporting social et environnemental que les entreprises doivent désormais intégrer à leur rapport annuel. Sur les aspects sociaux, les progrès restent limités. Quant aux aspects environnementaux, le bilan est insatisfaisant.*

**Finances solidaires : où va votre épargne ?**

Politis, hors-série n°40, nov-déc 2004.

*Enquêtes et reportages sur les produits financiers, l'utilisation des microcrédits dans les pays du sud, la mise en place de monnaies complémentaires*

## L'équipe de 4D

**Pouria Amirshahi** : Délégué général, 01.44.93.00.70. [pamirshahi@association4d.org](mailto:pamirshahi@association4d.org)

**Aïcha Debouci** : Secrétaire-comptable, 01.44.64.74.94. [adebouci@association4d.org](mailto:adebouci@association4d.org)

**Emmanuel Prinnet** : Chargé de mission International, 0.44.64.74.94. [eprinnet@association4d.org](mailto:eprinnet@association4d.org)

**Meriem Houzir** : Chargée de programme Territoire & Agenda 21 local, 01.44.64.75.02. [mhouzir@association4d.org](mailto:mhouzir@association4d.org)

**Nelly Coste** : Chargée de mission Territoire & Agenda 21 local, 01.44.64.75.02. [ncoste@association4d.org](mailto:ncoste@association4d.org)

**Claire Rio** : Documentaliste, 01.44.64.75.82. [crio@association4d.org](mailto:crio@association4d.org)

**Sophie Tolachides** : Chargée de communication, 01.44.64.74.94. [stolachides@association4d.org](mailto:stolachides@association4d.org)